

Code d'article	230.97
Description	PETITES CUILLÈRES POUR GLACES
Catalogue	HOS 145
Date de modification	17/12/2024 14:00:33



Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	9,4 CM
Matériel	CARTON
Couleur	BLANC
Grammage	590 G/M2
Poids net d'une unité (g)	1,20
Ligne de produits	'PAPER SPOON'

Codes

Intrastat	48232000
ITF14	18420499230976
EAN13	8420499230979

Codification par la décision 97/129/CE PAP 21

Colisage

Paquet	Unités / paquet	450
	Dimensions paquet (cm)	18,00 x 11,00 x 7,00
	Poids paquet (kg)	0,57
	Volume paquet (m ³)	0,0013860
	Codification par la décision 97/129/CE	PAP 21
	Signage Triman et Info-Tri	



Carton	Unités / carton	2.700
	Paquets /carton	6
	Dimensions carton (cm)	19,50 x 33,00 x 16,50
	Poids carton (kg)	3,42
	Volume carton (m ³)	0,0106178
	Codification par la décision 97/129/CE	PAP 20
	Signage Triman et Info-Tri	



Palette	Cartons / couche	14
	Cartons / palette	126
	Conditionnement (U base x couches)	14 x 9
	Poids (kg)	449,88
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable	Biodégradable	Compostable EN 13432	-18°C/+90°C	Résist. graisses
------------	---------------	-------------------------	-------------	------------------



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.